



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°292 DU 15 AU 21 NOVEMBRE 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 14 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 1 victime de VSBG, 2 personnes torturées, 4 personnes enlevées et 10 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 3 femmes et 2 mineurs tués, 1 fille élève torturée et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des Imbonerakure, des agents du SNR, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt

comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur des cas liés à la justice, à la gouvernance dont des contributions forcées, aux droits économiques, sociaux et culturels, et aux faits sécuritaires ayant fait des pertes en vies humaines et des blessés.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA GOUVERNANCE

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

IV. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES	3
I.1.DU DROIT A LA VIE	3
I.2.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....	3
I.2.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE	3
I.2.2.DES PERSONNES TORTUREES.....	3
I.3.DU DROIT A LA LIBERTE	4
I.3.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES	4
I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT	4
I.4.DE LA JUSTICE	5
II.DE LA GOUVERNANCE.....	6
III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....	6
IV.DES FAITS SECURITAIRES	7
IV.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIANT	7
IV.2.DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE.....	7
IV.3.DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS	8
IV.4.AUTRES FAITS SECURITAIRES.....	8
V. CONCLUSION	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

BPC	: Brigadier de Police Chef
BUCECO	: Burundi Cement Company
CDS	: Centre de Santé
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
CFPP	: Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
ECOFO	: Ecole Fondamentale
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
PJ	: Police Judiciaire
PROTHEM	:Promotion du Thé de Mwaro
REGIDESO	: Régie de Production d'Eau et d'Electricité
RN	: Route Nationale
SNR	: Service National de Renseignement
TGI	: Tribunal de Grande Instance

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

Trois personnes tuées en commune Matongo, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique que dans la matinée du 10 novembre 2021, près du village de la paix, sur la colline Kivumu, commune Matongo, province Kayanza, des militaires et des policiers positionnés dans la localité appuyés par des membres de la milice Imbonerakure de cette localité ont tué deux personnes et ont capturé Hemedi Kassim, âgé de 21 ans, originaire de la zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura mairie. Selon des sources sur place,

ces victimes appartenaient à un groupe d'hommes armés de grenades. Selon les mêmes sources, une autre personne qui avait été blessée lors de cette attaque a succombé dans l'après-midi de ce jour. Ces hommes qui venaient de passer plus de deux semaines dans la Kibira ont été attaqués quand ils arrivaient sur la RN1 après avoir caché leurs fusils qu'ils détenaient. Dans cet après-midi, deux fusils de type kalachnikov et plusieurs chargeurs garnis de cartouches ont été trouvés dans la Kibira après une fouille.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une personne battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 13 novembre 2021, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la nommée Nihorimbere, âgée de 27 ans, a été battue jusqu'à ce qu'elle avorte une grossesse de 4 mois,

par son mari Ndayikengurikiye, membre du parti CNL, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, cet homme a accusé sa femme d'avoir fait des relations extraconjugales avec Dominique, fils du mari, âgé de 25 ans. Selon les mêmes sources, la victime a été alitée à l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi et le présumé auteur n'a pas été inquiété.

I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES

Une personne torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 18 novembre 2021, vers 17 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Jérémie Abayo, soudeur, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé et blessé à la bouche par Makuriro, conducteur de taxi-moto, âgé de 28 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur la place, la victime venait demander l'argent que le motard lui devait. Selon les mêmes sources, Salvator Ndiokubwayo, Roger Niyonkuru et Manassé Ndagatamiye, âgé de 36 ans sont intervenus et les ont réconciliés. Le présumé auteur a payé la facture des soins au CDS Rabiho en plus des frais qu'il lui devait.

Une fille élève torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 14 novembre 2021, sur la sous-colline Bihomvora, colline et zone Murima, commune et province Kayanza, Eugénie Akimana, élève en 9^{ème} à l'ECOFO Murima, a été battue sévèrement par Claver, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était allée puiser de l'eau et sur son chemin de retour, Claver l'a attrapée et l'a battue en lui reprochant qu'elle est membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des passants. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune Mutumba, province Karuzi

Une fille élève torturée en commune et province Kayanza

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un responsable du parti CNL enlevé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 novembre 2021, vers 20 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Augustin Matata, trésorier du parti CNL en commune Isare, province Bujumbura rural, résidant sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza a été enlevé par Venant Miburo, responsable du SNR en province Bubanza, accompagné par Laurent Ndayishimiye, chef du parti CNDD-FDD sur cette colline et résidant à la 7^{ème} avenue Buringa, le surnommé Kigeri, responsable des Imbonerakure sur cette même colline et le prénommé Emmanuel, responsable du parti CNDD-FDD sur la sous-colline Buringa, résidant à la 5^{ème} avenue. Selon des sources sur place, Augustin Matata partageait un verre avec ses amis dans un bistrot appartenant au prénommé Gordien et il a été embarqué de force à bord d'un véhicule double-cabine de couleur blanche immatriculé E 0540A appartenant à Venant Miburo. Selon les mêmes sources, en date du 17 novembre 2021, vers 16 heures, Venant Miburo est revenu avec Matata en état critique à la 13^{ème} transversale Maramvya, sur la sous-colline Mpanda, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, pour faire une fouille perquisition à la maison appartenant à Matata. Après cette fouille, la victime a été encore embarquée puis conduite vers une destination jusqu'ici inconnue par sa famille.

Un membre du parti CNL enlevé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 19 novembre 2021, vers 8 heures, en zone Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Mathias Ruramusura, membre du parti CNL, enseignant à la CFPP Nyakabiga, a été enlevé à son domicile par Mathias Niyonzima alias Kazungu. Selon des sources sur place, la victime a été conduite dans un endroit inconnu par sa famille.

Une personne enlevée en commune et province Gitega

En date du 20 novembre 2021, tout près du marché central de Gitega dans la commune et province de Gitega, Parfait Nikezwe, âgé de 22 ans, commerçant, résidant au chef-lieu de la commune Gitega, originaire de la sous-colline Kagomero, colline Gitora, zone Mugeru, commune Bugendana de la même province, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, la victime sortait du marché lorsqu'il est venu un véhicule de type pic up à vitres teintées du chef provincial du SNR. Selon les mêmes sources Nikezwe, Parfait a été conduit vers une destination inconnue. Le motif de son arrestation n'a pas été connu.

Une personne enlevée en commune Bisoro, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 novembre 2021 indique qu'en date du 2 novembre 2021, sur la colline Mashunzi, commune Bisoro, province Mwaro, Félicien Ruhara, agronome travaillant à l'usine théicole PROTHEM, a été arrêté par des agents du SNR à son domicile. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir participé à un vol à main armée qui a eu lieu en commune Mugamba où un véhicule avait été brûlé. Selon des sources sur place, sa famille l'a cherché partout mais en vain.

Un responsable du parti CNL enlevé en commune Gihanga, province Bubanza

Un membre du parti CNL enlevé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une personne enlevée en commune et province Gitega

Une personne enlevée en commune Bisoro, province Mwaro

I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une femme arrêtée à l'aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura

En date du 20 novembre 2021, à l'aéroport International Melchior Ndadaye, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Béatrice Nyamoya, retraitée de l'Inspection Générale de l'Etat, a été arrêtée par des agents du SNR. Selon des sources sur place, elle

venait de l'étranger et elle a été embarquée à bord d'un véhicule de type pick-up du SNR. Selon les mêmes sources, elle a été conduite chez elle où son ordinateur ainsi que son disque dur externe ont été saisis lors d'une fouille perquisition. Elle a été conduite par après au cachot du SNR situé tout près de la Cathédrale Regina Mundi à Bujumbura Mairie.

Un membre du parti CNL et sa femme arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 17 novembre 2021, vers 7 heures, sur la colline Muyange I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Emmanuel Matata, membre du parti CNL a été arrêté par Athia Nduwimana, agent du SNR en tenue civile accompagné de trois autres en tenue policière, à quelques mètres de son domicile quand il se rendait à son travail à l'ECOFO Rukaramu I. Selon des sources sur place, Matata a été embarqué à bord d'une camionnette double-cabine de couleur noire immatriculé D 3974, vers le cachot du SNR à Bujumbura situé non loin de la cathédrale Régina Mundi. Selon les mêmes sources, vers 14 heures du même jour, des policiers à bord de deux véhicules dont la camionnette qui l'avait transporté et un autre de type pick-up sont venus au domicile d'Emmanuel Matata pour faire une fouille perquisition qui a duré au moins une heure. Après cette opération de fouille, ces policiers ont également embarqué Joselyne Inamahoro, épouse d'Emmanuel Matata et elle a été libérée, le soir du même jour.

Une femme arrêtée à l'aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura

Un membre du parti CNL et sa femme arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Six personnes arrêtées en commune et province Muyinga

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 novembre 2021, en zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Jean Baptiste Mpawenayo, membre du parti CNL, beau-frère d'Agathon Rwaswa, président dudit parti au niveau national, a été arrêté à son domicile par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces agents du SNR ont fait irruption à son domicile où ils ont effectué une fouille perquisition pendant deux heures de temps. Selon les mêmes sources, aucun objet compromettant n'a été trouvé. Il a été conduit dans l'un des cachots du SNR.

Six personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 20 novembre 2021, vers 22 heures, sur la colline Kinyota, commune et province Muyinga, Ali Cobahevy, âgé de 40 ans, Saruhara, âgé de 35 ans, Didier Mpawenimana, âgé de 28 ans, Selemani Nzobarambona, âgé de 32 ans, François Ndarishikanye, âgé de 31 ans et Eric Irambona, âgé de 29 ans, ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec le responsable provincial du SNR. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'exploiter illégalement des minerais et ces policiers ont saisi deux sacs contenant du minerai, une perche et un sceau appartenant à ces victimes. Selon les mêmes sources, les policiers ont tiré trois coups en l'air avant de les arrêter et les victimes ont été conduites au cachot de la PJ Muyinga.

1.4. DE LA JUSTICE

Une personne condamnée à perpétuité en commune Matongo, province Kanyanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 novembre 2021 indique qu'en date du 11 novembre 2021, dans une affaire de flagrance, le TGI Kanyanza a auditionné Hemedi Kassim, âgé de 21 ans, originaire de la zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, prévenu accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de faire partie des groupes armés et de détention illégale d'armes à

feu. Selon des sources sur place, l'affaire est liée à l'assassinat de trois personnes accusées de participer à une attaque à main armée en commune Matongo. Selon les mêmes sources, ce prévenu a été condamné à une peine de servitude à perpétuité. Le prévenu qui avait été capturé a dit qu'avant d'être dispersé par une attaque militaire, il était avec dix autres et qu'il avait été embauché par un certain Mwarabu.

II. DE LA GOUVERNANCE

Des lamentations des éleveurs de vaches en commune et province Muramvya

Depuis 2019, dans la commune Muramvya, les éleveurs de vaches qui font le commerce du lait ont été obligés par l'administration communale de vendre leur lait à la coopérative dénommée "GISABO" chargée de la collecte du lait sur toute l'étendue de la commune Muramvya. Selon des sources sur place, cette association est présidée par Dieudonné Ndagijimana. Les commerçants du lait doivent le vendre dans cette coopérative à un prix dérisoire de 650 fbu le litre alors que dans les autres communes un litre coûte 800 fbu et à la fin du mois, 2 litres de lait sont retirés à chaque éleveur. Selon les mêmes sources, une inquiétude des membres de cette coopérative a été signalée et les leaders de cette association n'organisent pas d'assemblée générale afin que les membres puissent exprimer leurs idées.

La célébration de la journée dédiée aux combattants

En date du 18 novembre 2021, dans toutes les provinces du pays, le parti CNDD-FDD a organisé la journée dédiée aux combattants de son parti. A titre illustratif, en province Cibitoke, cette contribution forcée pour la célébration de la journée des combattants a commencé en date du 8 novembre 2021 et se réalisait maison par maison sans distinction d'appartenance politique.

Jean Baptiste Hacimana, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD à Cibitoke était chargé de la collecte de cet argent. En province Makamba, cette journée a été organisée sur la colline Kabo, frontalière avec la colline Kiderege, ancien état-major de la rébellion des années 1996, en commune Nyanza-lac et les participants avoisinaient 600 dont 250 démobilisés. Selon des sources sur place, le Président du conseil des sages dans la commune Nyanza-lac, Paul Hatungimana a rappelé tous les anciens combattants que la lutte doit toujours leur quotidien et que les jeunes Imbonerakure gardent la vigilance sur leurs collines respectives. Des membres d'honneur présents à ces cérémonies ont été invités à déposer leurs contributions au compte numéro 9242 ouvert à la COOPEC au nom du parti CNDD-DFDD à Nyanza-lac. Signalons que lors des préparatifs de cette journée, des contributions forcées avaient été imposées aux fonctionnaires du plus haut, aux moyens et aux petits employés à donner respectivement 20 000fbu, 10 000fbu et 5000 fbu.

En province Cankuzo, des activités d'intimidation menées par des Imbonerakure ont été observées dans la matinée du 16 novembre 2021. En effet, une trentaine d'Imbonerakure, portant des bois taillés en forme de fusil kalashnikov, ont fait des exercices paramilitaires en courant dans les collines surplombant la ville de Cankuzo.

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Manque des bancs pupitres en province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 novembre 2021 indique que depuis la rentrée scolaire en septembre 2021, dans les communes Gisagara et Mishiha, province Cankuzo, il y a un manque de plus de 10 000 bancs pupitres. Selon des sources sur place, les conséquences dues à ce manque sont multiples. Par exemple, sur la colline Bumba, commune Gisagara, des écoliers de l'ECOFO Rata I, II et III ainsi que ceux de l'ECOFO Murarankona, DCE Gisagara, étudient étant assis par terre.

La montée des prix des matériaux de construction en province Karuzi

Au cours de ce mois de novembre 2021, les prix des matériaux de construction ont monté d'une façon inquiétante aux marchés de la province Karuzi. Selon des sources sur place, un sac de ciment BU-CECO a passé de 25 000 fbu, prix reconnu par le gouvernement à 40 000 fbu tandis que le prix d'une tôle simple a passé de 16 000 fbu à 28 000 fbu ou 30 000 fbu.

IV. DES FAITS SECURITAIRES

IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIÉ

Un corps sans vie d'un homme non identifié retrouvé en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 15 novembre 2021, vers 6 heures du matin, sur la colline Nyamabere, commune Mpanda, province Bubanza, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, cet homme a été tué poignardé au cours de la nuit du 14 novembre 2021. Selon les mêmes sources, la victime faisait partie d'un groupe de

bandits qui ont volé une vache sur la colline Murengeza, voisine de la colline Nyamabere. Cette vache volée a été abattue et le matin du 15 novembre 2021, les passants ont vu le corps sans vie qui était allongé à côté des morceaux de viande de cette vache. Ces habitants pensent qu'il aurait un malentendu entre ces bandits et ont poignardé l'un d'entre eux et les autres se sont enfuis laissant sur place les parties de la vache volée.

IV.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province Bubanza

En date du 16 novembre 2021, sur la sous-colline Rubwika-Kagundu, colline Gitsira, zone Muramba, commune et province Bubanza, Libréline Kamikazi, enceinte, a été tuée par Marc Ndayisenga. Selon des sources sur place, la victime avait été engrossée par Marc Ndayisenga et c'est lui-même qui l'a enterrée dans de mauvaises conditions. Selon les mêmes sources, après avoir commis ce forfait et Marc a pris fuite. Après trois jours, le corps de la victime en état de décomposition a été retrouvé par la population de la localité et a été enterré par les membres de la famille appuyés par des agents de la Croix Rouge et de la police de la protection civile.

Une personne tuée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique que dans la nuit du 4 au 5 novembre 2021, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Léonidas alias Murozi, âgé de 56 ans, a été tué brûlé dans sa maison par son fils, Steve Rukundo. Selon des sources sur place, la victime partageait un verre avec Steve Rukundo et par après, une dispute liée à un flash disk est survenue. Steve Rukundo est rentré tôt à la maison et a versé de l'essence partout dans la maison de son père. A l'entrée de ce dernier, Steve a d'abord évacué son petit frère, âgé de 4 ans et a ensuite enfermé son père dans sa chambre à coucher avant de brûler la maison. Selon les mêmes sources, le petit enfant de la victime a crié et les voisins sont intervenus en appelant un camion extincteur qui est arrivé sur les lieux en retard et sans eau dans la citerne. Le présumé

auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Une femme tuée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 13 novembre 2021, sur la colline Rutega, commune Kabarore, province Kayanza, Marie Kanterama, âgée de 47 ans, a été tuée par son mari, Jean Marie Ntahiraja, âgé de 54 ans à coups de poignards au niveau du ventre et des seins. Selon des sources sur place, la victime et son mari étaient en conflit conjugal il y avait quelques temps. Ils avaient saisi le tribunal de résidence de Kabarore qui venait d'exécuter un jugement rendu et avait décidé que la femme regagne son ménage. Selon les mêmes sources, devant les juges, le présumé auteur avait déclaré qu'il ferait du mal à sa femme et c'était cette nuit que l'incident a eu lieu. Les voisins ont évacué la victime au CDS Rubura avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza où elle a succombé à ses blessures tandis que le présumé auteur de ce forfait a pris le large.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Gashoho, province Muyinga

En date du 15 novembre 2021, sur la colline Gisambusha, commune Gashoho, province Muyinga, un corps sans vie d'Anésie Miburo, âgée de 44 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la police a fouillé dans les ménages de cette colline et a trouvé des habits de la victime chez Niyonkuru, voisin de la victime. Selon les mêmes sources, Niyonkuru a été arrêté et a avoué les faits.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province Bubanza

Une personne tuée en commune et province Kayanza

Une femme tuée en commune Kabarore, province Kayanza

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Gashoho, province Muyinga

IV.3. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Un enfant mort électrocuté en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 19 novembre 2021, vers 7 heures du matin, à l'ECOFO Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi, Nobel, écolier de la 5^{ème} année, fils d'une enseignante à cet établissement, a été tué électrocuté. Selon des sources sur place, la victime est passée par la fenêtre de la classe de 7^{ème} année quand elle a touché des fils électriques dénudés.

Un corps sans vie d'une fillette retrouvé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 15 novembre 2021, vers 5 heures du matin, sur la bordure du lac Tanganyika sise sur la colline Mvugo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, un corps sans vie d'Eliane Nsen-gimana, âgée de 6 ans, écolière de la 1^{ère} année de l'ECOFO Mvugo, fille d'un pêcheur, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la mère de l'enfant faisait des relations extraconjugales lorsque le mari était parti pour la pêche et l'enfant le dévoilait à son père. L'enfant subissait souvent des punitions de sa

maman. Selon les mêmes sources, la mère de la victime a été arrêtée par la police et a été conduite au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac, le même jour. L'enterrement a été organisé par l'administration locale après l'expertise médicale des médecins, le même jour.

Quinze écoliers blessés par une explosion de grenade en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 18 novembre 2021, à l'ECOFO Muramba III, sur la sous-colline Kinogono, colline Bambo, commune Buhinyuza, province Muyinga, quinze écoliers ont été blessés par une explosion d'une grenade. Selon des sources sur place, Shadrak Mugisha, âgée de 11 ans, écolier en 1^{ère} année avait amené deux grenades à cette école. Selon les mêmes sources, d'autres écoliers ont commencé à jouer avec ces grenades dont l'une a explosé. La deuxième grenade a été récupérée par la police et l'enfant a été arrêté pour des raisons d'enquête.

IV.4. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Une personne morte en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 20 novembre 2021, vers 22 heures, à l'hôtel dénommé Niyimpa Elicane, au quartier Carama, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Aganze Mirindi Samwe, âgé de 24 ans, de nationalité congolaise, s'est suicidé en sautant par terre en provenance de la chambre n°206 du 2^{ème} étage. Selon des sources sur place, il venait de passer 3 jours dans cet hôtel et le mobile de ce suicide serait la déception de son amie prénommée Nadège, comme il était écrit dans son testament. Après le constat de l'OPJ, le corps du cadavre a été acheminé à l'hôpital Roi Khaled.

Une femme morte calcinée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 19 novembre 2021, vers l'après-midi, au quartier V, zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Léocadie Mpufubusa, âgée de 80 ans, est morte calcinée dans sa chambre. Selon des sources sur place, les voisins ont tenté de la sauver mais sans succès à cause de la grande ampleur de l'incendie. Selon les mêmes sources, elle est morte suite au court-circuit causé par l'électricité de la REGIDESO.

Deux élèves tués foudroyés en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 18 novembre 2021, à 13 heures, sur les

collines Magamba et Murama, commune Nyabihanga, province Mwaro, au cours d'une pluie mêlée de grêle, Fabrice Niyubahwe, âgé de 18 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Wandoha et Justin Nsabimana, âgé de 8 ans, écolier en 1^{ère} année à l'ECOFO Gasambi sont mort foudroyés en venant de leur école.

Des écoles et maisons détruites par la pluie en commune et province Bubanza

En date du 14 novembre 2021, vers 15 heures, à l'ECOFO Bubanza I, province Bubanza, quatre salles de classe et un bureau du directeur ont été endommagés par des pluies torrentielles. Selon des sources sur place, les toitures se sont emportées jusqu'à 50 mètres et les tôles ont été abîmées. Les livres des élèves ont été mouillés et déchirés. Selon les mêmes sources, sur les collines Nyabitaka, et Rurabo 45 maisons ont été aussi détruites par ces pluies.

Une grenade retrouvée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 17 novembre 2021, sur la colline Nyamabere, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, une grenade a été retrouvée par un cultivateur qui se rendait au champ. Selon des sources sur place, ce cultivateur a alerté les policiers du poste de police de Nyamabere pour venir la récupérer.

Fouille perquisition en commune et province Ngozi

En date du 15 novembre 2021, de 17 heures à 21 heures, au quartier Kinyami, ville, commune et province Ngozi, une fouille perquisition a été menée chez Evariste Ngabishengera par des policiers commandés par l'OPJ BPC2 Jimmy Nimubona. Se-

lon des sources sur place, des tenues complètes d'un évêque en action des cérémonies ecclésiastiques, des livres catholiques, des chapelets, des calices et autres signes de croyance catholique ont été trouvés. Selon les mêmes sources, Steve Ngabishengera, fils d'Evariste Ngabishengera a été arrêté pour des raisons d'enquête.

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays. justice, à la gouvernance, aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi qu'aux faits sécuritaires ayant causé des morts et des blessés dans certaines localités du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.

Ce bulletin répertorie également des cas liés à la